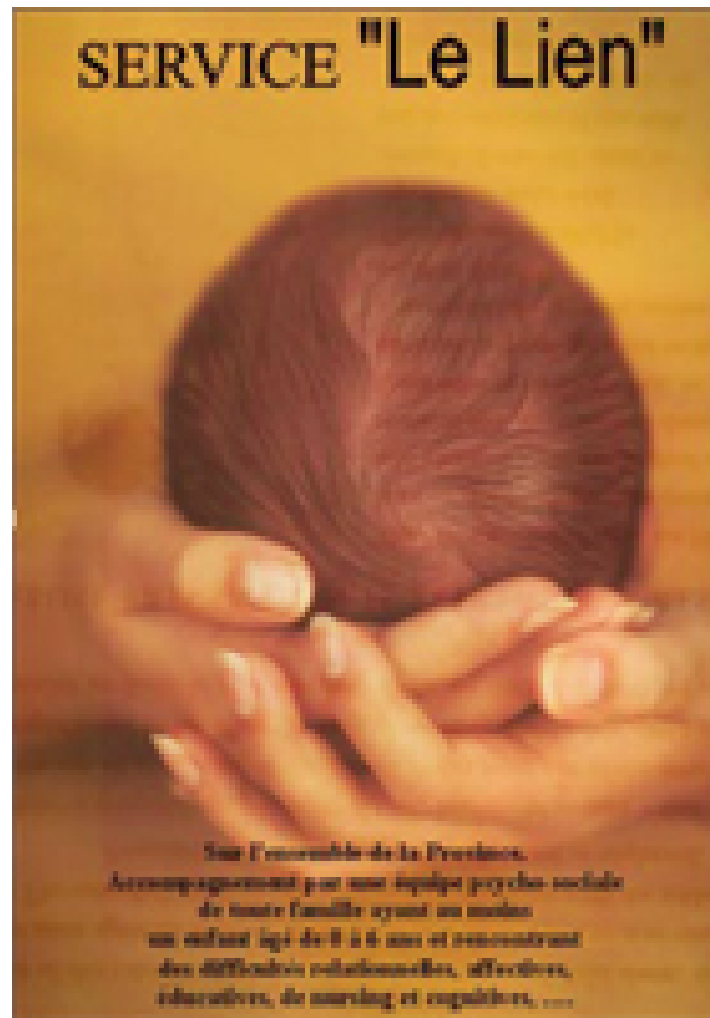




IMAJE « Le Lien »

Rapport d'activités
2020





« Les premières années de la vie sont comme les premiers coups d'une partie d'échecs, ils donnent l'orientation et le style de toute la partie, mais tant qu'on n'est pas échec et mat, il reste encore de jolis coups à jouer ».

Anna FREUD

1. *Le Lien* : origine et réflexions

Le service « Le Lien » se caractérise par diverses spécificités qui s'imbriquent autour de l'accompagnement réalisé au sein des familles. Il y a plus de 20 ans, en février 1999, lors de sa création, le service était novateur en proposant une approche sur le long terme, avec un temps de présence au domicile pouvant aller jusqu'à cinq demi-journées par semaine, dans la toute petite enfance.

Le Lien s'inscrit dans la continuité, la permanence.

Tout au long de ces années, nous avons souvent rencontré non pas « l'enfant-sujet », mais plutôt « l'enfant-objet », objet de ses parents et dans ce contexte, notre questionnement est de comment aider les parents à quitter le monde de l'emprise sur son enfant pour s'ouvrir à l'intersubjectivité, c'est-à-dire « l'aider à reconnaître que soi et l'autre sont des personnes distinctes ayant chacune des intentions, des désirs différents » (GOLSE 2006).

Pour se développer, un enfant a besoin de ce que l'on appelle la « Toute Puissance Infantile », qui va l'aider à s'approprier les fonctions qui sont contenues dans son corps tout au long de son développement, comme par exemple prendre un objet et le jeter. De ce moment où il a le sentiment qu'il peut tout faire, quand il veut et comme il le veut, l'enfant doit trouver face à lui un adulte suffisamment consistant pour lui dire « ok, mais dans certaines conditions » ! Ce cadre qui sera mis par l'adulte l'enseignera sur comment faire ce qu'il veut, mais pas au détriment de l'autre. Ainsi, petit à petit, il va apprendre que « l'autre existe ». L'enfant grandit dans l'interaction avec sa famille qui interagit dans un groupe social.

Nos postulats:

Nous sommes convaincus que pour soigner le lien qu'un enfant va construire avec ses parents, il faut s'y prendre à l'avance ! Au plus tôt on peut commencer un accompagnement, voire avant la naissance, au mieux sera l'évolution.

La puéricultrice donne une présence tout à la fois ferme et souple sur laquelle le parent peut compter. Cette présence ponctuelle peut aider le parent à se réapproprier la fonction de lien nécessaire pour éduquer son enfant.

Lettre à ...

Cela fait maintenant six mois que nous avons fait connaissance à la demande du SPJ.

Lorsque je suis arrivée chez toi, malgré tes trois ans, tu ne parlais pas. Tu criais beaucoup et tu faisais pas mal de colères.

Les jeux ne t'intéressaient pas et tu passais ton temps à tout jeter. Malgré mes nombreuses tentatives, tu ne venais pas vers moi. Tes activités se résumaient au gsm et à la télé. Il nous a fallu du temps mais, petit à petit, avec l'aide de tes parents qui ont réorganisé leur pièce de vie afin que l'on puisse accéder à la table de la salle à manger, tu as accepté de découvrir de nouveaux jeux. Même si cela été compliqué pour toi au début, tu as très vite apprécié ces moments et depuis quelques temps, tu viens même m'accueillir lorsque j'arrive et tu me raccompagnes lorsque je m'en vais.

Quel bonheur de voir ton envie d'apprendre et tes progrès.

Malheureusement, malgré tout l'amour que tes parents te portent, malgré tous les efforts qu'ils ont fait pour s'améliorer, le juge a décidé qu'il était préférable que tu intègres une pouponnière afin de te permettre d'avoir un rythme et les stimulations nécessaires à ton épanouissement.

Je suis persuadée qu'entouré de l'amour de tes parents qui seront toujours là pour toi et grâce au soutien des membres du personnel de la pouponnière, tu pourras progresser très vite.

Je te fais de gros bisous,

Béné.

2. Composition de l'équipe

COURTOY Sylvie, *Directrice Pédagogique* ;

ANCIAUX Lydwine, *Coordinatrice*, TP ;

GREGOIRE Bénédicte, *Puéricultrice*, 4/5 T ;

HOUTAIN Chantal, *Puéricultrice*, TP ;

LAMBOT Vanessa, *Puéricultrice*, TP ;

MALFOY Nathalie, *Puéricultrice*, ½ T ;

MASSET Eveline, *Puéricultrice*, TP ;

MEUNIER Mélanie, *Puéricultrice*, 9/10 T ;

PIELTAIN Véronique, *Puéricultrice*, ½ T ;

WARZEE, Nathalie, *Puéricultrice* 4/5 T.

En 2020, notre équipe de puéricultrices est composée de 6½ équivalents temps plein.

La dynamique de l'équipe :

Le choix du type d'intervenant, pour réaliser ce travail d'accompagnement en famille, s'est porté sur le métier de puéricultrice dans l'idée de proposer une expertise la plus proche du terrain possible. L'optique de travail s'apparente à une dynamique relationnelle, de participation active, d'accompagnement concret, dans les gestes du quotidien (nursing, repas, bain, jeux, bricolages, promenades, ...). Les puéricultrices, quand elles ne sont pas en famille (parce que leur temps de travail n'est pas complet ou parce qu'une famille annule une prestation) vont donner un coup de main dans leur crèche de référence, qui dépend également du même pouvoir organisateur que le service dont elles dépendent. Ce qui leur permet, par la même occasion, de souffler un peu en dehors d'un vécu souvent intense en famille.

Les puéricultrices sont encadrées par une coordinatrice qui a un rôle de prise de recul nécessaire à l'aide. Elle permet d'identifier et de comprendre l'idéologie qui domine dans le système familial. Elle a un regard extérieur et cadrant permettant d'affiner et de recentrer l'observation, notamment

lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les notions de sécurité, d'intégrité, de mobilisation au changement ou de danger.

Elle donne les indicateurs de changement et veille à ce que le travail ne soit pas parasité par des croyances personnelles, par de fausses représentations de ce qu'est un lien d'attachement. C'est la coordinatrice qui veille à objectiver et à conceptualiser l'observation, sur base des éléments relatés et retranscrits par la puéricultrice, au travers des rapports et grilles qu'elle remplit, avec ou sans le parent.

La Directrice Pédagogique est disponible au quotidien pour répondre aux questions qui pourraient être posées, aux décisions de prise en charge ou non d'une situation, de maintien ou non de l'accompagnement.

3. Quelques informations sur le service

Le Lien s'adresse à toutes les familles :

- ayant au moins un enfant âgé entre 0 et 5 ans (c'est-à-dire avant l'âge d'obligation scolaire). A partir du moment où ce critère est rempli, nous pouvons également intervenir auprès de frères et sœurs plus âgés, ne serait-ce que pendant les périodes de congés scolaires. Nous pouvons également intervenir pendant la grossesse ;
- vulnérables et/ou à risques de négligences graves ou de maltraitance (physique ou psychologique) ;
- dans des situations de fragilités diverses : émotionnelle (instabilité, fatigue importante, découragement, ...), psychologique (trouble de la personnalité, dépression (post-partum), ...), handicap (physique ou mental), éducatives (méconnaissances, manque de repères et/ou de modèles, immaturité, absence de réseau, ...), sociales (isolement, difficultés financières, assuétudes, ...).

Le contexte d'intervention :

Le service se situe du côté de la *prévention* dans le sens où en intervenant au plus tôt on maximise les chances de mobilisation, de changement et d'évolution positive de façon à éviter un éloignement familial.

Le service mise sur une forme de « *compagnonnage* » des parents, le « faire avec ». C'est par la création d'un lien de confiance, dans le quotidien de la famille, que le travail va pouvoir s'amorcer. Et cela nécessite du temps.

La création de ce lien de *confiance* est rendue possible grâce à l'intensivité de la présence en famille, (des périodes de trois heures par jour), grâce à la fréquence de l'accompagnement (de deux à trois fois par semaine habituellement mais cela peut aller jusqu'à cinq fois par semaine) et grâce à la durée du suivi (plusieurs mois voire plusieurs années).

Le regard que pose la puéricultrice sur chaque membre de la famille est déterminant dans l'élaboration de l'estime de soi. Permettre que le parent ne se sente pas jugé mais au contraire reconnu, compris, valorisé, encouragé, soutenu, ayant de l'importance pour quelqu'un, digne d'intérêt... cela nous semble être la base nécessaire à l'élaboration du lien étant donné le

caractère primordial de la réponse à tous ces besoins pour la construction d'une personnalité stable et capable de donner à son tour.

L'intérêt est d'accompagner le parent dans les gestes du quotidien, d'apprendre certaines compétences ou une manière d'être en relation en montrant, de renforcer le lien en encourageant, de maintenir l'évolution en valorisant, ... de servir de miroir-modèle pour qu'ensuite le parent puisse s'approprier une certaine manière de répondre aux besoins de son enfant ainsi que d'être et d'interagir avec lui.

L'accent est également mis sur la réflexion et la verbalisation. Réfléchir avec le parent à la façon d'être avec les autres et principalement avec leurs enfants. Verbaliser, dire les choses, mettre en mots, accompagner et encourager par la parole, de façon à soutenir le développement de l'enfant. C'est en valorisant ses actions que l'enfant se sentira encouragé et suffisamment en confiance pour les répéter, ainsi que pour expérimenter de nouveaux mouvements, pour oser de nouvelles expériences et dès lors développer d'autres compétences. C'est ainsi finalement que l'enfant grandit, tout simplement.

Le territoire et le temps d'intervention :

- Sur l'ensemble de la Province de NAMUR et une partie des provinces limitrophes (Luxembourg et Hainaut) ;
- Les heures d'activités sont de 8h à 16h30. Toutefois, il arrive de dépasser ce créneau horaire en fonction des besoins (si visite à l'hôpital, examen médical, souci urgent, ...).
- Les prestations se déroulent deux fois (parfois plus) par semaine par périodes d'une demi-journée.

« Être les compagnes du quotidien »

C'est grâce à ce lien que peu à peu, le parent pourra faire confiance à l'intervenante et progressivement intégrer dans ses pratiques habituelles les conseils donnés et les activités proposées.

Lettre à ...

Cindy,

Que de longs mois sans te voir ! et que d'évènements passés ! Tout d'abord ton placement pour un bilan en novembre 2019 et quelques mois plus tard le décès de ta mamy qui était comme une seconde maman pour toi, le coronavirus qui n'a permis aucun contact physique avec ton papa et ton frère pendant plusieurs semaines, un changement de centre, une nouvelle école. Mais finalement tu es passée au-delà de tout ça et tu avances. En octobre 2020, papa était si fier de me dire qu'il avait obtenu l'accord du SPJ pour t'avoir à la maison le week-end. D'ailleurs j'ai souvent de tes nouvelles lorsque je vais en prestation pour Thierry, ton petit frère. Thierry me parle aussi très souvent de toi, il me montre tes jeux, me montre des photos. Et finalement j'ai eu droit à une belle surprise pendant les vacances de carnaval 2021, on sonne à la porte lors de ma prestation et qui je vois entrer ? Cindy avec un grand sourire 😊 Quel bonheur de te revoir, de passer du temps avec toi. Ces quelques heures à pouvoir t'observer m'ont confortée dans l'idée que finalement ce placement hors du milieu familial n'a été que bénéfique pour toi, tu es pleine de vie, souriante, ouverte face aux inconnus, moins timide et quel changement au niveau de ton langage ! Bref ce fut un réel plaisir de passer ces quelques heures avec toi et j'espère qu'il y en aura encore bien d'autres lors de tes prochaines vacances !

À très vite Cindy,

Mélanie

4. Mandat, triangulation et partenariat

Mandat

Toute demande d'intervention du service « Le Lien » passe par un tiers professionnel. Celui-ci décrit la situation, nomme le problème identifié, exprime les difficultés observées ainsi que les objectifs à poursuivre par notre intervention.

Cela peut être un service de l'aide à la jeunesse (SAJ ou SPJ) mais également tout service intervenant auprès de la famille (SSM, PMS, CPAS, ONE, Maternité, ...).

Triangulation

Le service mandant reste présent tout le long de l'accompagnement, notamment lors des évaluations (après trois mois ou plus tôt si nécessaire), lors de difficultés qui nécessitent sa présence (dans la décision de poursuivre ou non, dans la recherche d'un autre service, dans la nécessité d'un recadrage, ...), lors de la fin de l'accompagnement.

Partenariat et collaboration de réseau

Lorsque plusieurs intervenants suivent une famille, nous nous coordonnons afin d'ajuster nos pratiques à la situation familiale. Et ceci pour situer « qui fait quoi » et répartir les objectifs poursuivis en fonction des missions de chacun, pour clarifier le rôle et la place de chacun aux parents et pour ne pas se retrouver ensemble au même moment au domicile.

Nous nous rencontrons lors de réunions soit, la majorité du temps, en présence de la famille, soit entre intervenants. L'absence de la famille lors de rencontres entre professionnels suscite souvent des questions éthiques. Nous pensons qu'il est parfois judicieux de se parler uniquement entre professionnels, notamment lorsqu'il y a divergence de points de vue, lorsque nous n'arrivons pas à nous accorder, lorsque certaines observations nécessitent une réflexion sur la suite à donner avant d'en parler, dans tous les cas, à la famille.

Le travail en réseau est primordial, mais demande de nombreux ajustements et beaucoup de temps. Il est indispensable de partager les interventions autour des situations de plus en plus difficiles et lourdes en termes de santé mentale. Il ne s'agit pas de diluer la responsabilité, mais de la mesurer, de la partager.

Voici un aperçu des différents secteurs avec lesquels nous sommes amenés à travailler :

- Secteur petite enfance : crèches, accueillantes, PEP's ONE,
- Secteur scolaire : écoles, PMS,
- Secteur santé mentale : SSM, équipes pluridisciplinaires, équipes mobiles, services spécialisés, hôpitaux, spécialistes, unité de pédopsychiatrie,
- Secteur accompagnement de l'adulte : CPAS, service d'aides familiales, service d'accompagnement de l'AVIQ, ATD, centres d'accueil,
- Secteur familles : maisons maternelles, AMO, Espace rencontre,
- Secteur jeunesse : service de placement, SASPE, SRJ.

5. Mandants 2020

Mandants

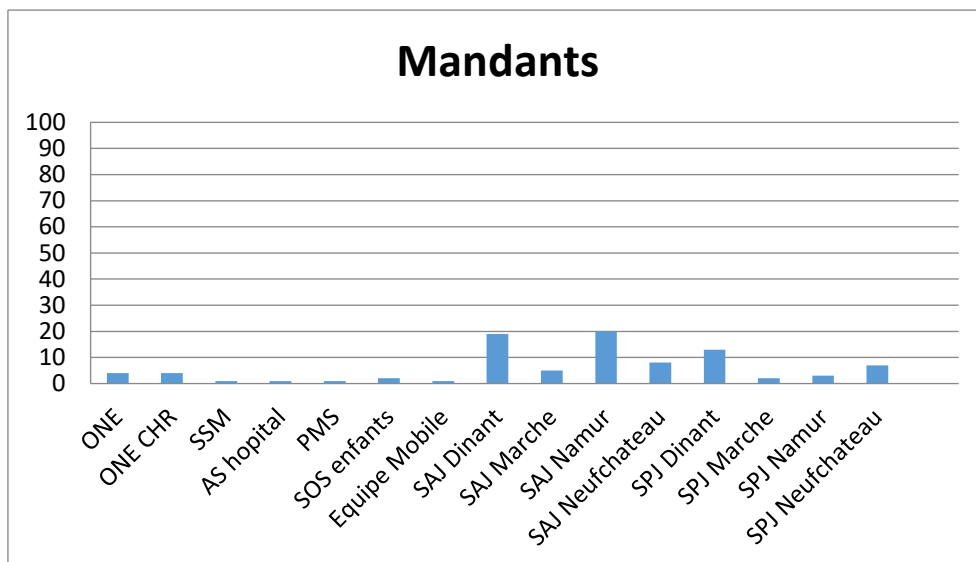
MANDANTS	
ONE	4
ONE maternité CHR	4
SSM	1
AS hôpital	1
PMS	1
SOS enfants	2
Equipe Mobile	1
SAJ Dinant	19
SAJ Marche	5
SAJ Namur	20
SAJ Neufchâteau	8
SPJ Dinant	13
SPJ Marche	2
SPJ Namur	3
SPJ Neufchâteau	7
TOTAL	91

De plus en plus de demandes émanent directement de la maternité ou d'autres services de première ligne. Proportionnellement à l'ensemble des demandes, le nombre de celles qui nous arrivent hors SAJ-SPJ est en augmentation par rapport aux années précédentes.

Ce qui pose la question de l'intervention financière car un suivi hors contexte « aide à la jeunesse » doit être pris en charge financièrement par le parent (avec aide possible du CPAS). Or cela peut représenter un frein à l'acceptation de notre service dans des situations déjà fragilisées à différents niveaux.

Nous remarquons également que le nombre des demandes n'a pas tellement faibli malgré le contexte sanitaire particulier, liée à la pandémie de coronavirus et au confinement qui s'en est suivi, à partir de mars 2020.

Au contraire, les demandes sont toujours bien présentes et le contexte familial s'avère souvent tendu, empreint de violences diverses et de difficultés multiples tant certaines familles ont souffert de l'isolement dans lequel elles se sont retrouvées étant donné le confinement mis en place par les autorités nationales. Repliées sur elles-mêmes, esseulées, elles ont dû maintenir la tête hors de l'eau ne pouvant compter que sur leurs propres ressources. C'est ainsi qu'au sortir du confinement nous avons pu retrouver des parents essouffés, épuisés, accablés, ... ne sachant plus que faire pour s'en sortir au milieu de leurs difficultés multiples ni pour maintenir une énergie et un investissement nécessaire à la prise en charge de leur(s) enfant(s).



Lettre à ...



« Il était un petit homme pirouette cacahouète qui avait une drôle de maison, qui avait une drôle de ... »

Tu te souviens de cette chanson, c'était un petit rituel quand tu avais tes émotions sans dessus dessous...

Tu ouvrais grands tes yeux, et plus rien ne pouvait te distraire, tu suivais mes gestes, et attendais la fin pour me faire bravo... et le temps d'un moment tu étais apaisé...

Tu étais chez ta marraine, qui est aussi ta tante, ta maman et ton papa étaient séparés et impossible pour eux de pouvoir s'occuper de toi, être à tes côtés et te rassurer.

Je venais, en même temps que ta maman, 2x/semaine te voir et passer un petit moment avec toi, ma ligne de « conduite » était de pouvoir aider ta maman à créer un lien avec toi, lui donner confiance, ... elle avait beaucoup de difficultés à pouvoir montrer l'amour qu'elle te portait, difficile aussi pour elle de te faire grandir à ses côtés.

Durant mes prestations tu étais souvent très nerveux, tu te manifestais en criant très fort, on ne savait pas ce que tu voulais nous dire, il a fallu un bon moment pour te comprendre et accepter que le travail que nous avons mis en place te perturbait beaucoup, la nuit tu te réveillais en criant aussi, des cauchemars, de la peur, ...

Puis un jour, ta maman n'est plus venue te voir durant un bon moment, je viens en prestation seule, tu es si différent, plus calme, apaisé, en demande de jouer avec l'adulte, tu vas alors avoir des éclats de rires quand on joue, tu commences à explorer les jeux et tu vas alors les utiliser avec beaucoup de plaisir, ton sommeil est redevenu serein, ... Ta marraine nous dira aussi qu'elle a pu observer ton apaisement depuis que ta maman est absente.

Un jour, lors d'une réunion pour nous aider à comprendre le pourquoi de l'absence de ta maman, elle nous déposera avec beaucoup de courage et de bienveillance pour toi, qu'elle ne pouvait pas en ce moment être à tes côtés et t'accompagner sur le chemin de ton évolution.

Nous nous sommes dit au revoir avec une belle chanson, des grands sourires et surtout ton évolution depuis les derniers jours où tu nous montrais tes apprentissages ... Ta marraine me donne de tes nouvelles, tu marches depuis peu et elle est fière de toi. Ta maman est toujours absente mais depuis qu'on t'a expliqué tu es plus apaisé et tu continues de grandir.

Bonne route mon p'tit bonhomme... Vanessa.

6. Motifs d'interpellation

Les demandes d'intervention peuvent être acceptées à partir du moment où elles correspondent à un des motifs d'interpellation précisés ci-dessous. Ces motifs correspondront ainsi aux objectifs de travail qui guideront notre intervention.

- **Soutien à l'adulte:**
 - Travail éducatif (mise en place des limites, régularité médicale, scolaire, cohérence, hygiène, ...);
 - Aide au nursing ;
 - Compétences parentales (rassurer, reconnaître, consolider, accompagner, soutenir et faire émerger) ;
 - Attachement de la mère vers l'enfant.
 - Préventions éducatives (autre enfant placé, maltraitance physique et/ou sexuelle) ;

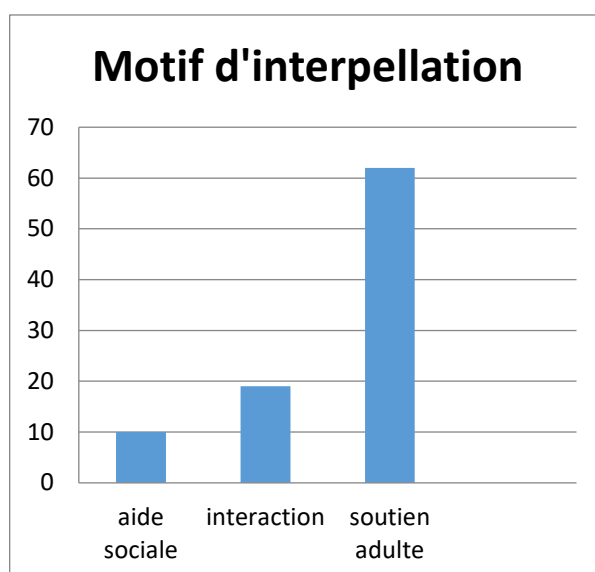
- **Aide sociale:**
 - Aide à la gestion du quotidien (parent et/ou enfant handicapé/malade, dépression du parent, post-partum, parent débordé) ;
 - Compétences parentales durant la grossesse (suivi avant la naissance) ;
 - Place de la mère (aider à trouver, à garder sa place face à sa propre mère, face à son enfant) ;
 - Préserver la relation parent-enfant (soutenir, accompagner lors d'un emprisonnement, un internement).

- **Objectif d'interaction:**

- Respect des besoins primaires/indifférenciation (compétences à répondre aux besoins de l'enfant) ;
- Travail relationnel (relation fusionnelle) ;
- Réintégration (accompagner le retour de l'enfant et/ou de la maman au domicile) ;
- Aide à la stimulation (jouer).

Motifs d'interpellation

MOTIF D'INTERPELLATION	
Aide sociale	10
Interaction	19
Soutien à l'adulte	62
	91



7. Durée des suivis

La durée d'un suivi varie en fonction de son évolution, du degré de collaboration des parents, de l'état de base de la situation.

La décision de mettre fin au suivi est en relation avec les observations, les constats, les hypothèses confirmées ou non, ... effectués tout au long des prestations. Dès lors, si le constat est positif et permet de penser à une « autonomisation » possible de la famille, le dossier est clôturé.

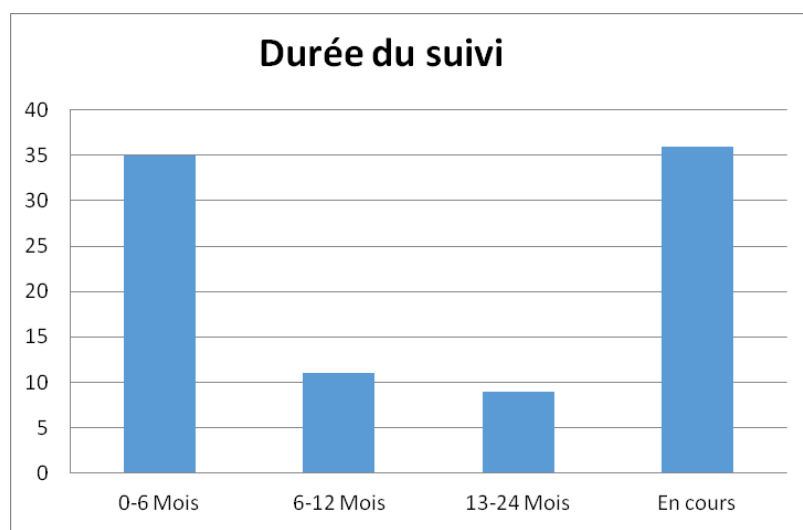
Dans d'autres situations, nous pouvons être amenés à proposer l'intervention conjointe d'autres services (AMO, aides familiales, ...) ou l'intervention exclusive d'autres services (SAJ, SPJ, institutions de placement, hospitalisations, ...).

Il y a en effet des parents qui ne peuvent pas changer malgré toutes les aides proposées. Il y a aussi certains parents qui ont un intérêt réel mais pas adéquat, une compétence parentale partielle et parfois, uniquement quand ils sont (en)cadrés.

Durée des suivis

Les suivis répertoriés dans le tableau ci-dessous, mis à part l'intitulé « en cours », se sont clôturés en 2020.

0-6 Mois	6-12 Mois	13-24 Mois	En cours
35	11	9	36

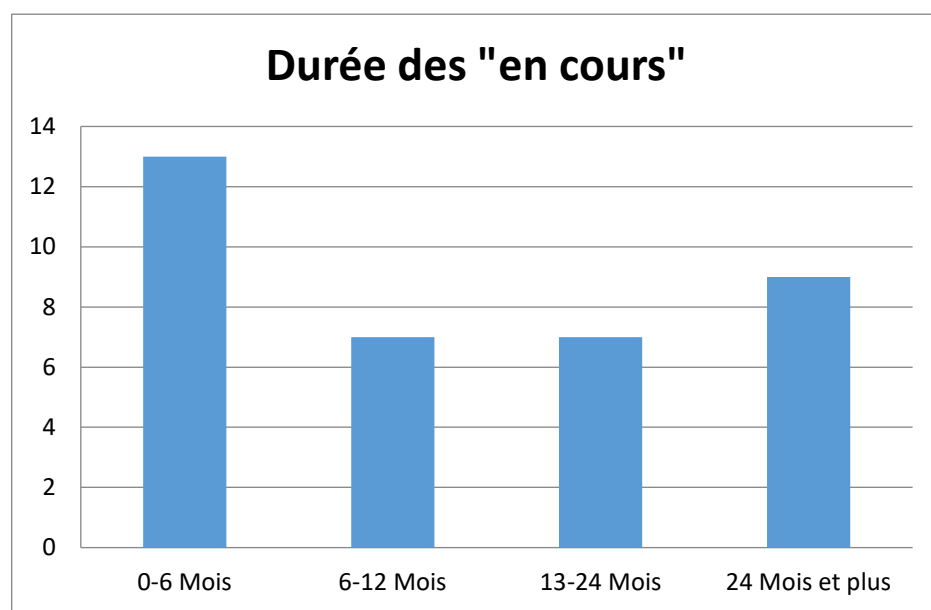


Durée des suivis « En cours »

Ce tableau ci-dessous correspond à la situation, au premier janvier 2021, concernant la durée des suivis qui ont commencé en 2020, ou précédemment, et qui sont toujours en cours au moins sur une partie de l'année 2021.

0-6 Mois	6-12 Mois	13-24 Mois	24 Mois et plus	Total des « En cours »
13	7	7	9	36

Nous pouvons remarquer que pour neuf enfants (dans six familles différentes étant donné les fratries), nous sommes présents dans leur famille depuis plus de 2 ans.



8. Orientation finale

Lors de la réception de la demande, une réorientation de cette demande peut être envisagée et ce pour différentes raisons :

- notre service ne convient pas : les objectifs de travail demandés ne correspondent pas à nos missions ou à notre type d'intervention,
- divers changements familiaux, géographiques, ... au début de la demande,
- nous n'avons pas de disponibilité au moment de la demande,

- nous laissons la demande en liste d'attente et au moment où nous avons des disponibilités, la situation familiale a changé et/ou d'autres services sont rentrés en piste et dès lors, notre intervention ne se justifie plus.

Les « réorientations » consistent soit en une ou deux communications téléphoniques pour entendre la demande, soit en une rencontre pour évaluer l'adéquation de la demande.

Ce temps de travail est pris en charge uniquement par la coordinatrice. Il n'y a généralement pas de « démarrage » en famille par la puéricultrice.

Sauf quelques situations où très vite après le début de l'accompagnement, la famille déménage. Nous classons ces cas dans « réorientation » également.

Lors de la fin de l'intervention, plusieurs cas de figure se présentent pour envisager la clôture du suivi :

- les objectifs sont atteints :

Le travail réalisé avec la famille et la mobilisation des parents ont permis une évolution satisfaisante de la situation : d'une part, l'observation des enfants est rassurante et d'autre part les compétences et la capacité d'autonomie des parents sont suffisantes que pour qu'ils puissent assumer leur rôle éducatif par eux-mêmes.

- les objectifs ne sont pas atteints :

Les objectifs non atteints consistent soit en une non-collaboration de la famille (en début ou dans le courant du suivi), soit que les objectifs et/ou notre cadre de travail ne correspondent pas aux attentes de la famille soit que la culture familiale est telle qu'elle ne permet peu ou pas de mobilisation au changement sans pour autant mettre en péril l'évolution des enfants, nous misons dès lors davantage sur l'ouverture vers l'extérieur (par la crèche, l'école) plutôt que sur le maintien de l'enfant au domicile pour nos prestations.

Dans le cas d'une « non-collaboration », c'est le mandant qui décide de l'aide future à apporter à la famille et/ou de la nécessité ou non de soumettre la situation au Parquet de la jeunesse.

- la nécessité d'une réorientation vers un autre service :

Selon les besoins de la famille, un autre service (proposant un autre type de prise en charge, relevant d'un autre secteur que l'éducatif, traitant de problématiques spécifiques, ...) se révèle parfois plus adapté.

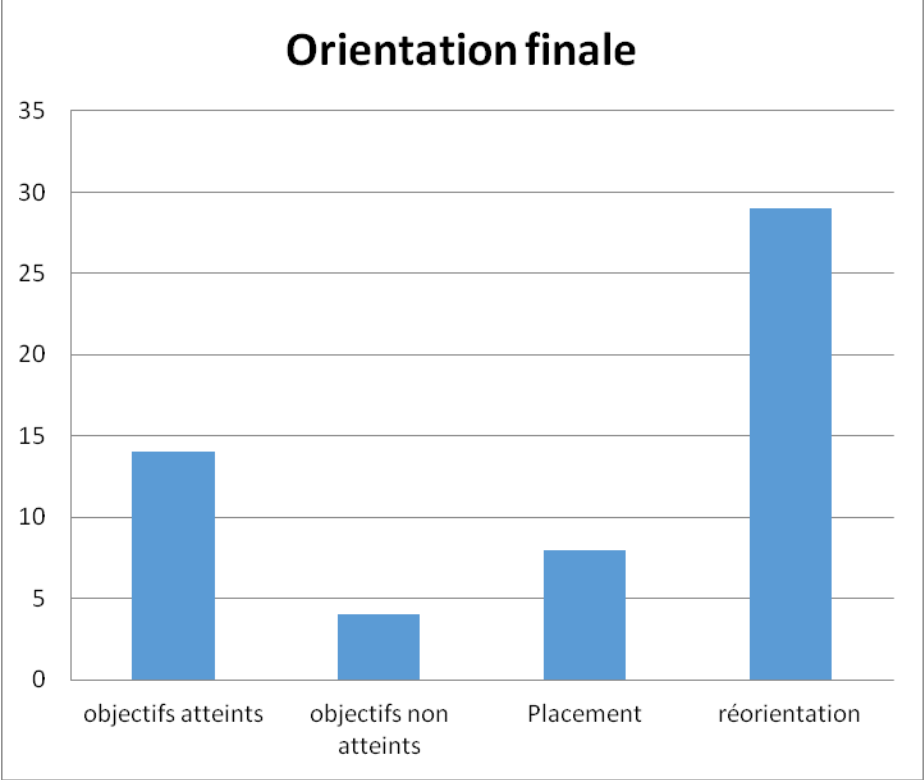
- la nécessité d'un placement :

Dans certaines situations, où les inquiétudes persistent et où le changement ne s'opère pas, l'état de danger persistant des enfants amène parfois les services de l'Aide à la Jeunesse (SAJ - SPJ) à préconiser un placement. Lors de cet événement bouleversant pour la famille, nous pouvons être présents afin d'accompagner l'enfant et/ou ses parents dans cette nouvelle étape de leur vie, et cela en fonction du bon-vouloir de ces derniers.

Orientation finale

Pour les interventions qui se sont clôturées en 2020, nous distinguons le nombre respectif de suivis selon les critères suivants :

objectifs atteints	14
objectifs non atteints	4
placement	8
réorientation	29



Lettre à ...

A ma petite Lydia,

J'ai du mal quand je vois ton papa qui te punit... parfois il te tient de force sur ses genoux, ne veut plus te libérer, pourtant tu lui dis non, tu ne veux pas qu'il te chatouille, tu as peur qu'il te morde. Je lui demande d'arrêter, maman aussi elle se fâche, mais il est ailleurs, son regard est terrible, fixe, on lit dedans sa souffrance d'enfance.

Ton petit papa a certainement vécu des choses terribles quand il était enfant.

Il ne veut pas que tu mentes ! C'est quoi mentir pour toi ? Tu es dans ta vie d'enfant dans un monde imaginaire... tu crées tes jeux avec peu de choses.

Maman parle bien, t'enseigne beaucoup de choses comme la pâte à sel, la pâtisserie, mais est-ce qu'elle sait te protéger ? Je ne crois pas !

C'est quoi pour papa d'élever un enfant ? c'est le punir pour qu'il obéisse, sans cesse ?

Ca me met mal à l'aise quand il joue à te chatouiller, d'ailleurs maman a toujours peur qu'il ne te fasse du mal.

Tu nous as dit que tu n'aimais pas ton papa, je crois qu'il peut devenir un bon papa s'il soigne toutes les blessures du passé mais il doit le décider.

Tu nous racontes des histoires à moi, à maman et à Dalida, tu refuses de la lire à papa. Je te comprends. Toute fière, tu veux lui montrer ton dessin (il est magnifique), tu le mets devant son écran de télévision, je ris, je trouve ça génial de t'imposer comme cela. Mais non je me trompe, il ne supporte pas qu'on se mette devant son jeu. Quelle déception, comme tu as pleuré ! Un regard de papa et tu as compris qu'il était fâché sur toi. Pour maman, tu le sais bien qu'il ne supporte pas ça ! Pauvre petite Lydia, je ne savais pas quoi faire pour te consoler, je me sentais impuissante. J'ai dit à papa que ce n'était pas bien !

Je me rends compte que tu dois mettre beaucoup d'énergie pour vivre et pour respirer librement, peut-être qu'il faut se mettre dans une bulle pour se protéger mais ça, ce n'est pas une solution !

Voilà je pense que notre route ensemble va s'arrêter, papa refuse de participer avec nous aux activités, il s'identifie à un porc assis à table pendant trois heures. Mais il se trompe, jouer avec toi c'est un plaisir.

J'espère que le SAJ comprendra mes inquiétudes et te protégera car tu as le droit de grandir en paix.

Chantal

9. Formations, colloques 2020

Etant donné le contexte sanitaire et social, lié à la pandémie de coronavirus, la plupart des formations ont été annulées sur l'année 2020.

Nous avons, par contre, tenté de maintenir vaillamment notre travail de supervision de cas, avec Colette Godfrin, psychologue et psychothérapeute pour enfants et adolescents. Outre divers emplois en SSM et en hôpitaux pédopsychiatriques, Colette Godfrin est également fondatrice du « Pré en bulles », lieu inspiré de la Maison Verte de Françoise Dolto.

Au-delà de ce temps de réflexion intense, les discussions lors des réunions d'équipe, ou lors de réunions spécifiques entre la puéricultrice et les coordinatrices, ainsi que les différentes lectures proposées et partagées, sont autant de moments essentiels à une prise de recul nécessaire au travail d'observation et aux moments vécus par la puéricultrice lors de ses prestations en famille. Les ressentis peuvent ainsi être objectivés par des références théoriques, une certaine distance peut être apportée par le regard tiers, une ouverture d'esprit peut être amenée par le dialogue.

10. Conclusions

L'accompagnement d'une famille au sein de son domicile, parce qu'une ou des difficultés ont été dénoncées, intègre tout un ensemble d'éléments qui ont trait à la famille elle-même, au réseau, à l'environnement, mais aussi à l'intervenant de terrain.

« S'engager aux côtés des familles, ou comment notre histoire personnelle influence notre vie professionnelle » représente en effet un réel défi au quotidien. La remise en question, la volonté de se former, de lire, la réflexion perpétuelle, le partage, l'ouverture d'esprit, l'honnêteté intellectuelle sont autant de qualités auxquelles les travailleurs du service Le Lien doivent sans cesse se référer.

Le service « Le Lien » existe depuis 1999, autant d'années d'accompagnement de la famille dans sa parentalité partielle, voire parfois inexistante. Nous sommes convaincus de l'importance de ce travail, de son impact sur l'avenir des enfants.

Ce que l'on fait maintenant pour l'enfant aura des répercussions importantes pour son avenir !

Nous travaillons dans le champ de la prévention à long terme, tout en ne sachant pas en mesurer les effets. Dans ce travail relationnel, nous réfléchissons à comment aider un enfant à fabriquer un bon lien minimum avec sa mère et que ce bon lien lui serve de qualité d'expérience pour à son tour devenir parent.

Après la lecture des « lettres à ... » rédigées par les puéricultrices, nous ne pouvons que rester humbles face à la fragilité humaine et à sa complexité. L'intensité des propos met en évidence l'intensité de l'accompagnement et nous rappelle que « la vie n'est pas un long fleuve tranquille » ! Toutes ces réflexions et émotions nous renvoient aussi au dilemme qui peut être vécu par le parent, d'une part, la reconnaissance de ses difficultés, de ses manquements, de sa souffrance et de celle de son enfant et d'autre part, la remise en question de sa représentation de ce qu'est un bon parent !

D'où l'importance de la **transparence** : « ce qui est nommé ne peut plus être ignoré ». D'où l'importance de reconnaître le parent dans sa souffrance, de nommer ce qui définit le « problème ». C'est une marque d'intérêt. C'est aussi ne jamais cesser de croire en l'autre, en sa capacité de réajustement, de réappropriation.

Le service Le Lien ne soutient pas l'idéologie du lien, mais part du postulat selon lequel un changement peut être possible dès le moment où la souffrance a pu s'exprimer. Pour cela, la notion de lien de confiance doit exister entre l'intervenant de terrain et la famille, lien avec le parent, avec l'enfant, avec le réseau, avec son équipe !

Et parfois, le changement ne s'opère pas ... Sachant que « le temps de l'enfant n'est pas le temps de l'adulte », le questionnement sur le pourquoi reste une priorité dans le suivi et ne reçoit pas nécessairement de réponse. Incapacité à apprendre ? Incapacité à comprendre ? Colère qui permet de se déresponsabiliser ? Souffrance personnelle plus forte que la vie ? Injustice ?

Etre Parent, cela ne s'invente pas, cela se construit ... et parfois pas !

MERCI AUX TRAVAILLEURS DU QUOTIDIEN, A LEUR PATIENCE, LEURS COMPETENCES, LEUR GENEROSITE, LEUR PLAISIR A ACCOMPAGNER L'AUTRE DANS SES DIFFICULTES, LEUR AMOUR DE L'AUTRE ...



Voir tableaux ci-après.

2020	Mandants	Date début	Date fin	Fratrie	Date de naiss.	Lieu	Collab réseau	Orientation finale	Motif interp	Durée du suivi	Age début suivi en jour	Age début suivi année, trimestre
1	SAJ Namur	18-06-19	30-08-20	NA	09-01-16	NA	SSM	objectifs atteints	soutien adulte	439	1256	3 2/4
2	SAJ Namur	18-06-19	30-08-20	NA	10-01-16	NA	SSM	objectifs atteints	soutien adulte	439	1255	3 2/4
3	AS hopital	09-10-20	12-11-20	NA	11-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	34	1733	4 3/4
4	SAJ Namur	03-07-20	15-09-20	NA	12-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	74	1634	4 2/4
5	ONE	15-07-20	15-07-20	NA	13-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	0	1645	4 2/4
6	SAJ Namur	28-01-20	10-06-20	NA	14-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	134	1475	4
7	ONE	19-10-20	26-10-20	NA	15-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	7	1739	4 3/4
8	SAJ Neufchateau	26-05-20	28-07-20	NA	16-01-16	NA		placement	soutien adulte	63	1592	4 1/4
9	Equipe mobile	02-07-20	12-08-20	NA	17-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	41	1628	4 2/4
10	ONE CHR	13-11-20	14-12-20	NA	18-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	31	1761	4 3/4
11	ONE CHR	13-11-20	14-12-20	NA	19-01-16	NA		réorientation	soutien adulte	31	1760	4 3/4
12	SAJ Namur	14-10-19	16-06-20	NA	20-01-16	NA		objectifs atteints	soutien adulte	246	1363	3 3/4
13	SAJ Namur	14-10-19	16-06-20	NA	21-01-16	NA		objectifs atteints	soutien adulte	246	1362	3 3/4
14	SAJ Dinant	16-12-19	25-05-20	NA	22-01-16	NA	Aides familiales	objectifs atteints	soutien adulte	161	1424	4
15	SAJ Namur	01-03-19	11-05-20	NA	23-01-16	NA	Maison Maternelle, école	objectifs atteints	soutien adulte	437	1133	3
16	SAJ Dinant	26-03-19	22-10-20	NA	24-01-16	NA	école	objectifs atteints	soutien adulte	576	1157	3 1/4
17	SAJ Dinant	26-03-19	22-10-20	NA	25-01-16	NA	école	objectifs atteints	soutien adulte	576	1156	3 1/4
18	SAJ Dinant	21-08-19	23-09-20	NA	26-01-16	NA		objectifs non atteints	interaction	399	1303	3 2/4
19	SAJ Dinant	21-08-19	23-09-20	NA	27-01-16	NA		objectifs non atteints	interaction	399	1302	3 2/4
20	ONE	25-09-20	04-11-20	NA	12-02-20	NA		réorientation	interaction	40	226	2/4
21	SAJ Dinant	09-04-20	07-12-20	NA	24-03-19	NA		réorientation	interaction	242	382	1
22	SPJ Neufchateau	23-11-20	22-01-21	NA	10-09-17	NA		réorientation	interaction	60	1170	3 1/4
23	SAJ Namur	10-10-19	05-05-20	NA	15-05-18	NA		objectifs atteints	interaction	208	513	1 2/4
24	SOS enfants	23-11-20	26-11-20	NA	19-03-16	NA		réorientation	soutien adulte	3	1710	4 3/4

25	SOS enfants	23-11-20	26-11-20	NA	21-01-18	NA		réorientation	soutien adulte	3	1037	2 3/4
26	ONE	17-09-20	14-01-21	NA	22-08-20	NA	SAJ	objectifs non atteints	soutien adulte	119	26	0
27	SAJ Dinant	28-09-20	29-10-20	NA	06-09-20	NA	ONE	placement	soutien adulte	31	22	0
28	SPJ Dinant	10-09-20	09-10-20	NA	23-05-19	NA		réorientation	soutien adulte	29	476	1 1/4
29	SAJ Namur	01-09-20	02-10-20	NA	13-10-17	NA		réorientation	soutien adulte	31	1054	3
30	SAJ Dinant	10-07-19	13-03-20	NA	23-05-19	NA	ONE, CPAS, SOS enfants	objectifs non atteints	aide sociale	247	48	1/4
31	SAJ Namur	26-02-20	03-03-20	NA	20-08-15	NA		réorientation	soutien adulte	6	1651	4 2/4
32	SAJ Namur	26-02-20	03-03-20	NA	09-11-16	NA		réorientation	soutien adulte	6	1204	3 1/4
33	SAJ Namur	26-02-20	03-03-20	NA	15-03-18	NA		réorientation	soutien adulte	6	713	2
34	ONE CHR	02-01-20	10-02-20	NA	17-11-19	NA	ONE, CPAS	objectifs atteints	soutien adulte	39	46	1/4
35	PMS	25-09-20	14-10-20	NA	10-09-17	NA		réorientation	soutien adulte	19	1111	3
36	SAJ Neufchateau	15-01-20	17-06-20	NA	05-10-18	NA		réorientation	interaction	154	467	1 1/4
37	SPJ Neufchateau	03-12-20	15-02-21	NA	05-10-18	NA		réorientation	interaction	74	790	2 1/4
38	SAJ Neufchateau	27-02-20	29-10-20	NA	02-07-18	NA		réorientation	aide sociale	245	605	1 3/4
39	SAJ Neufchateau	27-02-20	29-10-20	NA	06-12-19	NA		réorientation	aide sociale	245	83	1/4
40	SPJ Marche	28-02-20	14-09-20	NA	03-04-17	NA		objectifs atteints	interaction	199	1061	3
41	SPJ Neufchateau	06-05-20	08-10-20	NA	31-01-17	NA		réorientation	soutien adulte	155	1191	3 1/4
42	SPJ Neufchateau	06-05-20	08-10-20	NA	15-09-19	NA		réorientation	soutien adulte	155	234	3/4
43	SAJ Neufchateau	29-11-19	02-07-20	NA	27-12-18	NA		objectifs atteints	interaction	216	337	1
44	SAJ Dinant	20-01-20	16-12-20	NA	13-09-16	NA	école, CPAS	placement	soutien adulte	331	1224	3 1/4
45	SAJ Dinant	20-01-20	16-12-20	NA	13-09-16	NA	école, CPAS	placement	soutien adulte	331	1224	3 1/4
46	SAJ Namur	13-08-20	26-10-20	NA	30-11-19	NA		réorientation	soutien adulte	74	257	3/4
47	SPJ Dinant	20-04-20	28-07-20	NA	31-07-17	NA		placement	interaction	99	994	2 3/4
48	SPJ Dinant	20-04-20	28-07-20	NA	21-02-20	NA		placement	interaction	99	59	1/4
49	SAJ Dinant	27-02-20	06-03-20	NA	31-07-17	NA		placement	soutien adulte	8	941	2 2/4

50	SAJ Namur	27-06-18	10-02-20	NA	01-09-17	NA	hopital, accueillante, Badiane, Mikado	objectifs atteints	soutien adulte	593	299	3/4
51	SSM	22-10-20	en cours	NA	22-10-15	NA	PMS	en cours	aide sociale	en cours	1827	5
52	SPJ Namur	30-06-20	en cours	NA	20-09-17	NA		en cours	soutien adulte	en cours	1014	2 3/4
53	SPJ Namur	01-07-20	en cours	NA	27-02-20	NA	creche	en cours	soutien adulte	en cours	125	1/4
54	SAJ Dinant	22-10-20	en cours	NA	14-11-18	NA	one	en cours	soutien adulte	en cours	708	2
55	SAJ Dinant	23-10-20	en cours	NA	29-05-20	NA	one	en cours	soutien adulte	en cours	147	2/4
56	SAJ Dinant	22-10-20	en cours	NA	04-09-14	NA	école, one	en cours	interaction	en cours	2240	6 1/4
57	SAJ Dinant	23-10-20	en cours	NA	01-07-16	NA	école, one	en cours	interaction	en cours	1575	4 1/4
58	SAJ Dinant	03-09-20	en cours	NA	01-08-20	NA	one	en cours	soutien adulte	en cours	33	0
59	SPJ Dinant	15-05-19	en cours	NA	23-09-14	NA	CPAS, SASPE, AMO	en cours	interaction	en cours	1695	4 3/4
60	SPJ Dinant	16-05-19	en cours	NA	10-11-16	NA	CPAS, SASPE, AMO	en cours	interaction	en cours	917	2 2/4
61	SPJ Dinant	23-06-17	en cours	NA	16-04-12	NA	SSM, SAILFE, PMS, école, CPAS, ATD Quart Monde	en cours	soutien adulte	en cours	1894	5 1/4
62	SPJ Dinant	24-06-17	en cours	NA	14-01-15	NA	SSM, SAILFE, PMS, école, CPAS, ATD Quart Monde	en cours	soutien adulte	en cours	892	2 2/4
63	SPJ Dinant	25-06-17	en cours	NA	21-07-16	NA	SSM, SAILFE, PMS, école, CPAS, ATD Quart Monde	en cours	soutien adulte	en cours	339	1
64	SAJ Dinant	10-12-20	en cours	NA	25-02-19	NA	ONE	en cours	soutien adulte	en cours	654	1 3/4
65	SPJ Dinant	25-07-19	en cours	NA	18-10-14	NA	école	en cours	soutien adulte	en cours	1741	4 3/4

66	SPJ Dinant	26-07-19	en cours	NA	19-11-16	NA	école	en cours	soutien adulte	en cours	979	2 3/4
67	SPJ Dinant	24-05-17	en cours	NA	30-06-12	NA	hopital, SRG, école, PMS, aides familiales	en cours	aide sociale	en cours	1789	5
68	SPJ Dinant	25-05-17	en cours	NA	22-05-14	NA	hopital, SRG, école, PMS, aides familiales	en cours	aide sociale	en cours	1099	3
69	SAJ Namur	04-05-20	en cours	NA	12-06-19	NA	CPAS, SRG	en cours	soutien adulte	en cours	327	1
70	SPJ Namur	15-06-20	en cours	NA	27-06-17	NA		en cours	soutien adulte	en cours	1084	3
71	SAJ Neufchateau	11-05-20	17-06-20	NA	19-04-17	NA		réorientation	soutien adulte	37	1118	3
72	SAJ Neufchateau	11-05-20	17-06-20	NA	16-07-19	NA		réorientation	soutien adulte	37	300	3/4
73	SPJ Neufchateau	21-10-20	en cours	NA	19-04-17	NA		en cours	soutien adulte	en cours	1281	3 2/4
74	SPJ Neufchateau	22-10-20	en cours	NA	16-07-19	NA		en cours	soutien adulte	en cours	464	1 1/4
75	SPJ Dinant	12-02-20	en cours	NA	21-10-17	NA		en cours	interaction	en cours	844	2 1/4
76	SAJ Marche	15-05-20	en cours	NA	10-11-16	NA		en cours	interaction	en cours	1282	3 2/4
77	SAJ Marche	11-12-19	14-05-20	NA	10-11-16	NA	centre d'accueil, école, espace rencontre	objectifs atteints	soutien adulte	155	1126	3
78	SPJ Marche	12-10-18	en cours	NA	08-01-18	NA	crèche, ONE, aides familiales, équipe mobile, CPAS	en cours	soutien adulte	en cours	277	3/4
79	SAJ Dinant	01-12-17	en cours	NA	10-05-17	NA	ONE, crèche, école	en cours	aide sociale	en cours	205	2/4
80	SAJ Neufchateau	10-11-20	22-01-21	NA	13-07-20	NA	bébé accueil, SPJ	placement	aide sociale	73	120	1/4
81	SPJ Neufchateau	21-08-19	en cours	NA	11-03-17	NA	école	en cours	soutien adulte	en cours	893	2 2/4

82	SAJ Marche	16-01-19	en cours	NA	20-11-16	NA	maison source, CPAS, avocate	en cours	soutien adulte	en cours	787	2 1/4
83	SAJ Marche	30-11-20	en cours	NA	05-12-19	NA	maison source, CPAS, avocate	en cours	soutien adulte	en cours	361	1
84	SAJ Marche	03-10-18	en cours	NA	22-09-17	NA	CPAS, aides familiales, école	en cours	aide sociale	en cours	376	1
85	SAJ Namur	24-11-20	en cours	NA	04-12-16	NA		en cours	soutien adulte	en cours	1451	4
86	SAJ Namur	23-09-19	en cours	NA	03-07-19	NA	ONE, crèche, hopital, Service d'accompagnement de la personne handicapée	en cours	aide sociale	en cours	82	1/4
87	SAJ Namur	03-12-20	en cours	NA	09-03-18	NA	maison maternelle	en cours	soutien adulte	en cours	1000	2 3/4
88	SAJ Namur	03-12-20	en cours	NA	26-10-16	NA	maison maternelle	en cours	soutien adulte	en cours	1499	4
89	ONE CHR	17-09-20	24-02-21	NA	16-09-20	NA	SAJ, CPAS, ONE, unité pédiatrique	réorientation	soutien adulte	160	1	0
90	SAJ Namur	22-06-20	en cours	NA	16-02-20	NA	crèche	en cours	interaction	en cours	127	1/4
91	SAJ Dinant	22-12-17	en cours	NA	17-03-16	NA	Service d'accompagnement de la personne handicapée	en cours	soutien adulte	en cours	645	1 3/4